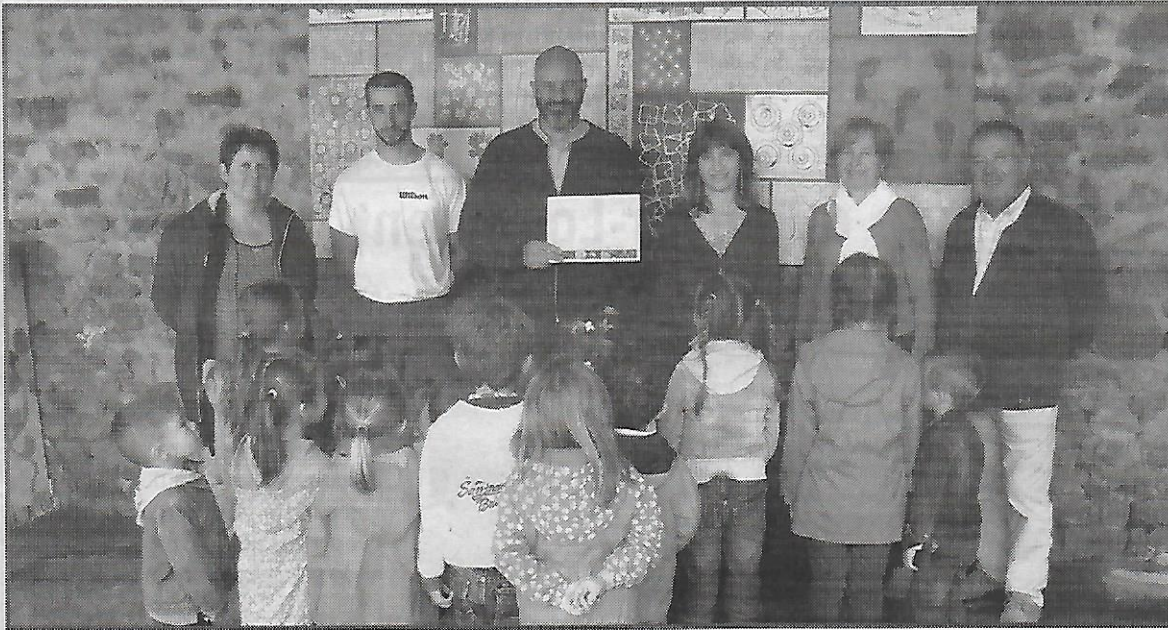


Les enfants de l'école maternelle récompensés



Un chèque et un diplôme ont récompensé leurs efforts.

Quand on entre à Fromental, on ne peut qu'être séduit par les parterres et les bacs fleuris. Quoi de mieux pour accueillir les visiteurs?

On voit aussi de belles fleurs à l'école maternelle qui a participé au concours des écoles fleuries. Ce-

lui-ci est organisé par la Fédération des délégués départementaux de l'éducation nationale (DDEN) et l'Office central de la coopération à l'école (OCCE) sous le haut patronage de l'Education nationale.

Ce concours incite les écoliers à semer, à planter des fleurs et des

légumes. L'intérêt éducatif et la démarche pédagogique inscrits dans le règlement sont pris en compte comme le vérifie le jury. Cette activité a donc toute sa place en classe. L'école a été récompensée avec un diplôme bien mérité et un chèque de 50 € dont elle fera bon usage.